

Les conditions d'entrée

- L'entrée en Seconde section européenne suppose :
- un bon niveau en Anglais en fin de classe de troisième
 - une forte motivation pour la langue anglaise

La sélection s'appuie sur un test écrit (compréhension et expression écrite) organisé au début du mois de juin (convocation un mercredi après-midi)

Le suivi d'une classe européenne en collège n'est pas exigée si la motivation et le niveau de langue sont satisfaisants.



L'entrée en Première ou Terminale section européenne est possible dans la mesure des places disponibles et suppose :

- un bon niveau en Anglais en fin de classe de Seconde
- une forte motivation pour la langue anglaise
- une aisance à l'oral

La sélection s'appuie sur un test oral (expression orale et interaction) organisé au début du mois de juin (convocation un mercredi après-midi) avec les professeurs d'Anglais et de DNL.

Le suivi d'une classe européenne en lycée n'est pas exigée si la motivation et le niveau de langue sont satisfaisants.



Dates à retenir

Entrée en 2nde

48 places disponibles

TEST ÉCRIT
mercredi après-midi
début juin

Entrée en 1ère ou Tale

sous conditions de
places disponibles

TEST ORAL
mercredi après-midi
début juin

Section Européenne



Lycée Privé
Sainte-Marie des Champs

169 avenue Jean Rieux - BP 65868
31506 TOULOUSE

Tel : 05.62.47.76.50 - Fax : 05.61.80.01.89

Email : contact@lycee-smc.com

Une section européenne

... pour répondre à la nécessité actuelle de maîtriser une ou plusieurs langues dans les séries générales ou technologiques (STMG)



Un horaire hebdomadaire spécifique

La mention européenne

Le suivi de la scolarité en section européenne est pris en compte au baccalauréat il fait l'objet d'une « mention spéciale ».



Pour obtenir cette mention :

- l'élève doit obtenir une note égale ou supérieure à 12/20 à l'épreuve d'anglais communes à toutes les séries
- une note égale ou supérieure à 10/20 à l'évaluation spécifique en DNL

Les points au-dessus de 10/20 pour cette épreuve peuvent être pris en compte comme option.

100% de réussite depuis 3 ans !

La certification Cambridge



L'Education nationale offre à chaque élève de Terminale dès la rentrée 2018, le **Cambridge English Certificate** aux élèves inscrits en section européenne.

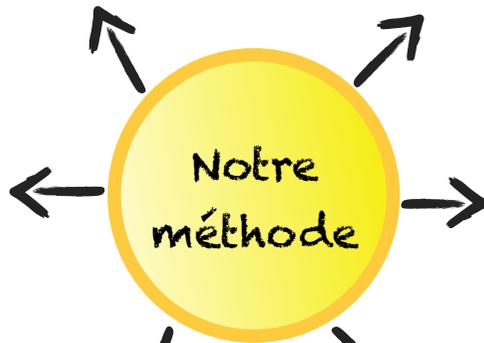
La certification atteste d'un niveau B2, avec sortie possible aux niveaux B1 ou C1 des compétences en langues du CECRL.



La langue anglaise est utilisée comme moyen de communication dans une autre discipline dite « discipline non linguistique », l'histoire-géographie



Des outils et supports pédagogiques diversifiés et/ou numérique permettant de développer les compétences orales.



L'homogénéité des groupes :

- 48 élèves européens en classe de Seconde sont répartis sur 2 classes.
- 2 groupes autonomes en Anglais et en DNL en 1ère et en Tale.



Un cursus cohérent : suivi et progression en DNL avec le même professeur certifié en Histoire- Géographie et en DNL Anglais.



Un souci d'efficacité avec un oral blanc d'entraînement organisé conjointement par le professeur de DNL et d'Anglais en classe de Terminale.



Voyages linguistiques et culturels :

- Irlande en classe de Seconde : mêlant visites culturelles et activités linguistiques intensives (heures de cours dans une école de langue, logement en famille).
- New York en classe de Terminale (visites culturelles et projets à réaliser sur place)